

L'Adresse—M. Trudeau

Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que, vos ministres n'ayant pas su agir résolument après les élections du 8 juillet dernier, ils ont ainsi contribué à la disparité croissante et au désarroi social et économique qui existent au pays, situation qui requiert une intervention prompte et déterminée, dont il n'est nullement question dans le discours du trône.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, lundi matin les représentants des différents partis ont énuméré les hautes qualités de cœur et d'esprit, de courage et de fermeté, que doit posséder celui ou celle qui occupe la haute fonction qui est la vôtre. Cette fonction est certainement la plus difficile de toutes celles qui puissent être attribuées par la Chambre à un de ses membres. Je voudrais aujourd'hui, au nom du gouvernement et en mon nom personnel, vous exprimer notre gratitude, parce que vous avez accepté cette tâche onéreuse, tâche sans laquelle la Chambre ne pourrait faire les progrès que nous attendons d'elle.

Je voudrais en même temps, monsieur le président, assurer la population de la circonscription de Sudbury que le grand honneur qui leur échoit du fait de votre nomination ne diminuera en rien les espérances qu'ils peuvent entretenir en tant qu'électeurs. Monsieur le président, quant à nous, du gouvernement, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous appuyer lorsque vous tenterez de répondre aux désirs et aux aspirations de vos électeurs.

Je voudrais aussi féliciter le chef de l'opposition (M. Stanfield) de son excellent discours, qui a continué quelque peu la campagne électorale, mais qui touchait tout de même à plusieurs sujets importants dont il est juste de dire que nous n'avions pas pu les traiter tous dans le discours du trône, surtout, monsieur le président, par souci de ne pas répéter tout ce que nous entendions faire pour assurer le progrès de notre pays, mais sujets dont je tenterai moi-même d'entretenir la Chambre au cours de mon discours d'aujourd'hui. Des sujets qui, je le répète, nous trouvent d'accord avec lui pour leur attribuer de l'importance, et qui me font penser que l'opposition est vraiment très heureuse d'avoir un tel chef, que ce ne sera pas une tâche facile aux conservateurs progressistes de trouver dans leurs rangs un homme ou une femme qui pourra le remplacer de façon adéquate.

Je voudrais ajouter, monsieur le président, un mot à l'intention des électeurs de Montmorency et de Vancouver-Est et les féliciter de leur bon jugement lorsqu'ils ont élu deux jeunes hommes remarquables par leur compétence, par leurs qualités politiques, par leur sincérité, et qui, ils nous l'ont indiqué hier dans leurs discours en tant que motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, représentent certainement cette nouvelle génération de Canadiens qui attend du Canada et de son gouvernement des gestes vraiment dignes de la population.

Je suis naturellement très heureux en tant que leader du parti libéral, de voir que des jeunes gens si pleins de promesse aient choisi de militer dans les rangs du parti libéral, aient choisi notre parti comme véhicule pour tenter de bâtir ensemble un Canada meilleur. Je suis également très heureux en tant que parlementaire de voir que la Chambre accueille non seulement les deux députés dont j'ai fait mention, mais accueille également de l'autre côté de la Chambre de nouvelles recrues dont les talents ne tarderont pas à devenir évidents.

[M. Stanfield.]

● (1550)

[Traduction]

A part le plaisir que j'éprouve à être chef de parti et parlementaire, je suis fier, en tant que Canadien, de voir tant d'hommes et de femmes de qualité qui ont choisi de faire l'énorme sacrifice de mettre de côté leurs affaires personnelles, leur vie privée et une bonne partie de leur vie familiale pour avoir le grand honneur de représenter leurs concitoyens à la Chambre des communes. Seuls ceux qui ont été élus par leurs concitoyens ont le grand privilège de servir à la Chambre. Eux seuls sont conscients du pouvoir énorme qui leur a été donné pour légiférer au nom de leurs concitoyens et les gouverner.

Puisque nous sommes 264 à avoir été élus, la difficulté maintenant est de savoir comment des millions de Canadiens séparés par la géographie, la condition sociale, la race, la couleur et la religion veulent être gouvernés par ceux qui siègent ici à la Chambre et à l'autre endroit. Nous avons ici 264 personnes ayant chacun un caractère fort. Chacun a ses croyances, sa propre idée de ce que veut le peuple canadien, son propre désir de remplir le mandat que lui seul peut définir précisément parce que chaque membre l'a reçu dans sa circonscription.

A titre de membre du parti libéral, il est facile de s'arrêter au nombre et de se convaincre que là est tout le message exprimé par le peuple canadien. La vérité est beaucoup plus difficile à saisir. Il y a plus au message que les résultats obtenus par les partis. Dans une société libre, aucune majorité ne peut bien gouverner si elle ne prête pas attention à la minorité. Aucune majorité ne saurait imprimer une direction efficace à moins d'être disposée à écouter attentivement les voix de l'opposition et à chercher à traduire dans ses mesures législatives et ses politiques toute la volonté des Canadiens.

● (1600)

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Comme représentants du parti ministériel, nous devons nous demander pourquoi les Canadiens ont voté comme ils l'ont fait, pourquoi ils ont décidé collectivement de nous assurer pour une deuxième fois la majorité, de nous donner pour ainsi dire une deuxième chance. Comment répondre aux désirs de la population? Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a indiqué pour sa part quelques-uns de ses moyens. Je dois dire qu'il semble avoir posé des questions et signalé des problèmes plutôt que d'apporter des réponses. Le remède qu'il a indiqué contre l'inflation a été rejeté non seulement par les Canadiens, mais par beaucoup de membres de son parti.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Grâce au discours du trône et aux discours que prononceront au cours du débat les ministres et d'autres ministériels, nous tâcherons d'apporter quelques réponses, du moins pour cette session-ci. Je voudrais tenter aujourd'hui de vous décrire la structure d'ensemble, celle qui se poursuivra, espérons-le, au-delà de la première session et qui nous entraînera plus avant au cours de la nouvelle législature. Comme notre mandat doit normalement durer environ quatre ans ou moins, nous devons supposer que les Canadiens tiennent à ce que le gouvernement actuel s'attèle à des tâches d'une plus longue durée peut-être que celle d'une ou de deux sessions.